

c'est par la foi (non par la circoncision) qu'il a purifié leurs cœurs. Maintenant donc pourquoi tenter Dieu, en imposant sur la tête des disciples un joug que nos pères et nous-mêmes n'avons pu porter ? C'est par la grâce de Jésus-Christ que nous croyons être sauvés, telle est aussi la foi des disciples.

Quand Pierre eut parlé, toute la multitude se tut.

Paul et Barnabé firent le récit de leurs travaux ; Jacques prit aussi la parole pour confirmer l'enseignement tombé de la bouche de Pierre en l'appuyant sur les oracles des prophètes. Puis "les apôtres et les anciens convinrent, d'accord avec toute l'assemblée, de choisir quelques délégués qui seraient envoyés à Antioche, avec Paul et Barnabé. Cette mission fut confiée à Jude, surnommé Barsabas, et à Silas, deux des principaux d'entre les frères. On leur remit une lettre, ainsi conçue : Les apôtres et les anciens à leurs frères d'Antioche, de Syrie, et de Cilicie, convertis de la gentilité, salut.

Nous avons été informé que des frères, sortis de Jérusalem, sans aucune mission de notre part ont jeté le trouble au milieu de vous, par leurs discours, et ont bouleversé vos âmes. Nous étant donc assemblés dans un même esprit, il nous a plus de choisir des délégués, pour les envoyer près de vous, avec nos très chers Barnabé et Paul, ces héros de la foi, qui ont exposé leur vie pour le nom de Jésus Christ Notre Seigneur. C'est à ce titre que nous vous adressons Jude et Silas, qui vous transmettront de vive voix la décision contenue en cette lettre, car il a semblé bon à l'Esprit Saint et à nous de ne vous imposer d'autres charges que les suivantes qui sont nécessaires : Abstention de tout ce qui a été offert aux idoles ; abstention du sang, des chairs étouffées et de la fornication. En vous gardant de ces choses, vous agirez suivant la justice. Adieu." (Act. xv.)

Il y eut donc quatre décrets porter par le Concile de Jérusalem : 1o Abstention de tout ce qui a été offert aux idoles ; 2o Abstention du sang ; 3o Abstention de la chair étouffée ; 4o Défense absolue de la fornication.